Annexe N°1 à l'arrêté préfectoral du 1 7 AVR 2023 déclarant d'utilité publique le premier programme de travaux de l'opération de restauration immobilière (ORI) Centre ancien de Pontivy (56)

Vu pour être annexé Pour le Préfet et par débigation, Le secrétaire général,

Stéphan ARLÉGAND

Périmètre de l'opération de restauration immobilière

